



**BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES
BAGNOLS
N° 23**

Le 12 février 2024

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 02 FEVRIER 2024

Excusée : Cécile MAHE (pouvoir à Nicolas DIF).

Secrétaire de séance : Olga BERTHOULE.

Toutes les décisions sont prises à l'unanimité.

I. AVENANTS TRAVAUX SALLE DES FETES

Le Maire est autorisé à signer les avenants suivants avec les entreprises :

- Lot n° 3 : Démolitions - Gros Œuvre avec GOUNY et FILS de Margerides pour un montant de - **21 000 € HT**
- Lot n° 6 : Menuiseries extérieures alu avec BESSE JC de Bort-Les-Orgues pour un montant de + **1 409 € HT**
- Lot n° 8 : Plâtrerie- Peinture avec ALBESSARD-CHASSAGNAT de Mauriac pour un montant de + **4 174.92 € HT**
- Lot n° 10 : Electricité avec ELECTRICITE TAZE de Bort-Les-Orgues pour un montant de + **6 966 € HT**.

II. TRAVAUX DE VOIRIE 2024

Le Conseil municipal prévoit de grosses réparations de voirie sur les chemins d'Haute-Serre, de Chassagnoux, de Greloux, de la Platas, de Sagnemaure et dans le cimetière pour un montant prévisionnel de **166 797 € HT** et sollicite une subvention au titre de la DETR (Dotation Equipement des Territoires) pour un montant de 30 000 € et une subvention au titre du FIC (Fonds des Initiatives Communales) pour un montant de 66 718 €.

III. DOCUMENTS D'URBANISME

Le Conseil municipal autorise le Maire à faire élaborer une carte communale par la Sarl Campus Développement pour un montant de **18 850 € HT** et demander une aide financière auprès de l'Etat à hauteur de 40 %.

IV. VENTE SECTIONAL A LA TOURAILLE

Le procès-verbal des opérations de vote a été établi le 02 février 2024.

Résultats :

- Inscrits : 3 - Votants : 3 - Enveloppes vides : 0 - Bulletins blancs : 0 - Exprimés : 3 - Oui : 3 - Non : 0.

Le Conseil municipal accepte de céder à Monsieur et Madame FONTAINE les parcelles cadastrées section YN n° 12 et 14.

V. TARIFS LOCATION SALLE DES FETES

Le Conseil municipal fixe les tarifs de location de la salle comme suit :

- location de la salle aux associations bagnolaises : Gratuite
- location de la salle aux habitants de Bagnols : 180 € pour une durée de 48 heures
- location de la salle aux particuliers et associations n'habitant pas Bagnols : 300 €

Le montant de la location est augmenté de 50 € par 1/2 journée supplémentaire.

Pour toute location, le Conseil municipal fixe le montant de la caution (qui sera restituée selon les modalités définies dans le contrat de location) à 2 000 €.

Ces nouveaux tarifs seront applicables à compter du 01 mars 2024.

VI. LOCATION CAMPING MUNICIPAL ET SALLE DES FETES

Le Conseil municipal autorise le Maire à louer le camping et la salle des fêtes à l'association loi 1901 RCP Eventus pour la somme de 3 500 € (trois mille cinq cents euros) avec une caution de 5 000 € pour l'organisation de la manifestation "EnduroMag Days" les 20, 21 et 22 septembre 2024 à Bagnols.

V. QUESTIONS DIVERSES

1/ ENEDIS va lancer une expérimentation limitation temporaire de puissance dans 120 000 foyers du Puy de Dôme le jeudi 15 février 2024 qui consiste à limiter la puissance électrique à 3 000 watts. Les clients concernés seront informés du jour du test et du créneau horaire les concernant par courrier.

2/ Le festival « Voix et Patrimoine » aura lieu du 19 au 21 juillet 2024. Pour plus d'informations, s'adresser à Madame Dominique BERTRAND.

3/ Commémoration AFN : Mardi 19 mars 2024 (Messe à 10 h - Monument aux morts à 11 h)

INFORMATIONS DIVERSES

FOIRES 2024

Mercredi 10 avril – Vendredi 3 mai – Dimanche 19 mai (Fête du Cheval) – Dimanche 9 juin – Vendredi 13 septembre – Samedi 26 octobre (Foire primée).

ACTES CONTENUS DANS LE REGISTRE D'ETAT-CIVIL DE 2023

2 naissances : Adrien DIF – Alba CHALEIL.

3 actes de mariage : AMIOT Antoine et KARI Sarah – CASTEL Charles et ROBERT Marie-Claire – FAUGERE Thierry et LEVET Amandine.

7 actes de décès : AUBERT Jean-Louis – BOYER Vve MARION Renée – GOYON Vve GUITTARD Paulette – GRAVIERE Vve JUILLARD Suzanne – GUIBLIN Claude – PICARD Anne-Marie – VERDIER Joël.

En 1973 : 2 naissances – 6 mariages – 15 décès

En 1923 : 35 naissances – 16 mariages – 27 décès.

RAPPEL COLLECTE ORDURES MENAGERES

Suite à la décision du SMCTOM (Syndicat Mixte de Collecte des Ordures Ménagères), des bacs à ordures ménagères (couvertures marron) seront prochainement installés dans les mêmes conditions que les bacs jaunes. Par conséquent, les bacs individuels et les sacs isolés ne seront plus collectés dans le courant de l'année. **Pour le moment, les bacs à ordures ménagères individuels sont toujours collectés.**

CHIENS

Il est rappelé, une nouvelle fois, que la divagation des chiens est interdite. Comme indiqué à l'article R622-2 du Code pénal, laisser divaguer son animal de compagnie est puni par une contravention dont le montant peut aller jusqu'à 75 €. Elle peut être nettement plus élevée (et aller jusqu'à la prison) en cas de divagation d'un chien dangereux. L'article 223-1 du code pénal mentionne ainsi jusqu'à 15 000 € et 1 an d'emprisonnement en cas d'exposition d'autrui à un risque de mort, blessure ou de mutilation.

Un arrêté municipal permanent datant du 13 septembre 2023 est affiché en Mairie.

FRANCE SERVICES

Si vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien, contactez l'Espace France Services Dômes Sancy Artense route de Bagnols 63680 LA TOUR D'AUVERGNE par téléphone au 04 73 21 79 71 ou par mail franceservices@domes-sancyartense.fr.

Horaires : Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 – Mercredi de 13 h 30 à 17 h – Vendredi de 13 h 30 à 16 h 30.

LE BUS DES MONTAGNES

Ce service de transport à la demande s'adresse à **tout public**, sans aucune condition d'âge ou de ressources. Il est proposé par la Communauté de Communes avec le soutien du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, pour plusieurs destinations :

Une desserte régulière au marché de Tauves tous les jeudis matin.

Tarifs : 5 € l'aller-retour et 3 € l'aller simple.

Départ vers 9 h et retour vers 12 h, depuis votre domicile.

Une desserte régulière sur Clermont-Ferrand (arrivée gare routière des Salins) tous les 2^{èmes} jeudis après-midi de chaque mois.

Tarifs : 8 € l'aller-retour et 4,50 € l'aller simple.

Départ vers 13 h de Rochefort-Montagne et retour à 17h30 depuis la gare routière.

*Prendre rendez-vous auprès de Sancy Artense Communauté
au 04 73 65 87 63 au plus tard la veille avant 12 h.*

JEUX 2024 DE DOMES SANCY ARTENSE

Il est rappelé que les préinscriptions sont ouvertes jusqu'au 1^{er} mars 2024. Pour vous inscrire 2 possibilités : Flasher le QR code sur l'affiche ci-dessous ou via le formulaire disponible dans les commerces ou en Mairie.

LES JEUX 2024 Dômes Sancy Artense

EPREUVES COMBATS

- BOXE** 2 JUIN
- JUDO** 2 JUIN
- ESCRIME** 7 JUIN
- KARATÉ** 2 JUIN

LES JEUX 2024 Dômes Sancy Artense

EPREUVES TECHNIQUES

- TIR À L'ARC** 9 JUIN
- BALL TRAP** 9 JUIN
- PÉTANQUE**
POULES : 15 JUIN
FINALE : 28 JUIN
- PÉTANQUE FAUTEUIL / BOCCIA** 28 JUIN
- ESCALADE** 9 & 15 JUIN

LES JEUX 2024 Dômes Sancy Artense

EPREUVES PARTICIPATIVES

- CYCLOTOURISME**
SECTEUR ARTENSE
23 JUIN
- MARCHE**
SECTEUR DÔMES
2 JUIN

LES JEUX 2024 Dômes Sancy Artense

EPREUVES JEUX TRADITIONNELS

- LANCER DE BOTTES**
POULES : 02, 07 & 14 JUIN
FINALE : 29 JUIN
- TIR A LA CORDE**
POULES : 02, 07 & 14 JUIN
FINALE : 29 JUIN
- BELOTE**
POULES : 8 JUIN
FINALE : 29 JUIN

LES JEUX 2024 Dômes Sancy Artense

EPREUVES COLLECTIVES

- FOOT SIXTE**
POULES : 15 JUIN
FINALE : 22 JUIN
- BASKET FAUTEUIL** 9 JUIN
- RUGBY FAUTEUIL** 9 JUIN
- VOLLEY 3X3**
POULES : 15 JUIN
FINALE : 22 JUIN
- HANDBALL 4X4**
POULES : 14 JUIN
FINALE : 22 JUIN
- BASKET 3X3**
POULES : 16 JUIN
FINALE : 23 JUIN
- RUGBY 5X5**
POULES : 16 JUIN
FINALE : 21 JUIN

LES JEUX 2024 Dômes Sancy Artense

EPREUVES COMBINÉS

- BIATHLON**
SKI ROUE + TIR
COURSE À PIED + TIR
16 JUIN
- TRIATHLON** 16 JUIN

EPREUVES ATHLETISME + PLEINE NATURE



VTT XCO
8 JUIN



TRAIL
8 JUIN



COURSE ORIENTATION
8 JUIN



**SPRINT +
SPRINT MALVOYANT**
15 JUIN



**RELAIS 4X400
INTERGENERATION**
15 JUIN

EPREUVES RAQUETTES



TENNIS
21 JUIN



BADMINTON
POULES : 15 JUIN
FINALE : 28 JUIN



TENNIS DE TABLE
TENNIS DE TABLE FAUTEUIL
14 JUIN



LES PRE-INSCRIPTIONS SONT OUVERTES

Jusqu'au 1er mars 2024

www.jeux2024dsa.fr




LES JEUX 2024

Jun 2024

20
TERRE
DE JEUX
24






POINT CASH

Nous vous rappelons que l'arrêt minute est autorisé mais le **stationnement INTERDIT** devant le distributeur à billets.